



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les revenus de 2019 Avis d'impôt établi en 2020

88058

Vos références

Numéro fiscal (C) : 08 73 034 364 062

Adresse d'imposition au 01/01/2020 :

RESIDENCE DES ORFEVRES
11 RUE DES ORFEVRES
88100 ST DIE DES VOSGES

Numéro FIP : 880 62 31 2715917789 4

Référence de l'avis : 20 88 A197322 50

Numéro de rôle : 016

Date d'établissement : 24/07/2020

Date de mise en recouvrement : 31/07/2020

MME BRENEL MIREILLE MARIE
THERESE
RESIDENCE DES ORFEVRES
11 RUE DES ORFEVRES
88100 ST DIE DES VOSGES

Somme qu'il vous reste à payer

0 €

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2019.

Vos contacts

Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

Par téléphone

au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place

auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

SIP SAINT-DIE DES VOSGES
SAID ST-DIE DES VOSGES
PLACE JULES FERRY
BP 263 88107 SAINT-DIE CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence :

Nombre de parts :

0

2,00

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Le prélèvement à la source a débuté le 1^{er} janvier 2019.

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2020, de vos revenus 2019. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2019.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Avis d'impôt établi en 2020

N° fiscal : 08 73 034 364 062

Impôt sur les revenus de 2019

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : BRENEL

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires		enfants mariés	personnes recueillies handicapées
		C	T		
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS	
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés		
				2,00	
Revenu brut global.....					0
Revenu imposable.....					0
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴					0
REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵					
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....		Montant déclaré 1	Montant retenu 1	Montant réduction 0	
Montant de la réduction d'impôt.....					-
Total des réductions d'impôt ²⁰.....					0
Montant net de votre imposition.....					0
IMPOT NET					
Total de l'impôt sur le revenu net.....					0
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2019 :					
IMPOT SUR LE REVENU					
Impôt sur le revenu 2019 dû ⁵³ :					0
Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.					
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES					
Revenu fiscal de référence ²⁵.....					0
PLAFOND EPARGNE RETRAITE					
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2020, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2021 est de :					
Plafond total de 2018.....		Déclar. 1 15562		Enfant(1) 15562	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2017.....		3862		3862	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....		+ 3923		+ 3923	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....		+ 3973		+ 3973	
LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE					

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2022 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3^e année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.

Avis d'impôt établi en 2020

N° fiscal : 08 73 034 364 062

Impôt sur les revenus de 2019

Feuillet n° : 2 / 2

>>> Suite de votre avis

Plafond calculé sur les revenus de 2019.....

+ 4052

+ 4052

Plafond pour les cotisations versées en 2020.....

= 15810

= 15810

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2020

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gérer-mon-prélèvement-à-la-source) ou en appelant le 0809 401 401